

CAPa Jardinier Paysagiste (Par apprentissage) Niveau 3	
Public concerné, nombre	Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3 ^{ème} . Accessibilité sans limite d'âge au public en situation de handicap. Effectif : 12 à 25 participants
Prérequis,	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 3^{ème} minimum • Intérêt pour les métiers de l'entretien et la création des espaces verts • Intérêt pour l'environnement et les végétaux
Modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation initiale des compétences (tests et entretien) • Entrées permanentes
Accessibilité	Locaux accessibles aux PMR Prise en compte des situations de handicap – suivi personnalisé (Réfèrent handicap) <i>Pour toute situation de handicap, merci de prendre contact avec notre référente handicap Pascale FASSET au 03.84.64.80.36</i>
Présentation générale (problématique, intérêt)	<p>Aujourd'hui, on ne conçoit plus un seul bâtiment sans penser son intégration dans son environnement en y incluant des espaces verts, des murs végétalisés, des toits terrasses.... Pour répondre aux attentes de la société, les villes se mettent aux verts, créent des espaces où les habitants cultivent des jardins partagés, aménagent des parcs paysagers, protègent la biodiversité, autant de signes de qualité pour un cadre de vie recherché. Les jardiniers et les paysagistes en sont les artisans.</p> <p>Le secteur du paysage rassemble de nombreux métiers tous très techniques et nécessitant de multiples compétences. Près de 86,5 % des salariés détiennent un diplôme en grande majorité dans la filière « aménagements paysagers » de l'enseignement agricole : du CAP jardinier paysagiste au niveau ingénieur. La profession compte près de 12 % d'apprentis. Les entreprises du paysage offrent de réelles perspectives d'embauches et d'évolution aux personnes qui se forment à leurs métiers et les femmes y ont toutes leur place.</p>
Objectifs	Former des professionnels qui seront en capacité d'aménager et entretenir les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés : plantation, engazonnement, mise en place d'infrastructures, tonte, taille, entretien des matériels, maçonnerie paysagère, terrasse, escalier, bassin, piscine... Accompagner vers l'obtention du CAPa Jardinier Paysagiste, certification de niveau 3
Contenu de la formation	<p><u>Modules généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir dans des situations de la vie sociale 152h - Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle 92h - Interagir avec son environnement social 104h <p><u>Modules professionnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Insertion du salarié dans l'entreprise 16h - Maintenance des matériels 72h - Mise en place d'aménagements paysagers 80h

	<p>- Travaux d'aménagements paysagers 78h - MIP (Module d'initiative professionnelle) « Bassin d'ornement et biodiversité » 158h</p> <p>Accompagnement personnalisé (accueil/bilan/suivi/étude) 88h</p> <p>Immersion professionnelle : sur le lieu d'apprentissage</p>
Modalités pédagogiques	<p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (Plans d'études, Mises en commun, livret d'alternance) - Accompagnement individualisé (entretiens individuels, soutien à l'élaboration du support d'examen, visite sur le lieu d'alternance) - Apports de connaissances - Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes - Visites d'entreprises, Interventions de professionnels - Chantiers-école, Mises en situation - Analyse de vidéos - Recherches documentaires - Cas concrets <p>Supports pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plateaux techniques : Atelier de maintenance du matériel d'espaces verts, Quadrats de création paysagère, serre, tunnel • Laboratoire de biologie et sciences physiques, - Vidéos, documents professionnels, fascicules, fiches techniques, fiches de consignes
Compétences / Capacités professionnelles visées	<p><u>Capacités générales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux • Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle • Interagir avec son environnement social <p><u>Capacités professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager • Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager • Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements • S'adapter à des enjeux professionnels locaux
Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle continu en cours de formation (CCF) : 80 % • Epreuves terminales : 20%
Durée	<p>Durée totale : 2 ans (840 heures à la MFR) Durée hebdomadaire : 35 heures Parcours réduit pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ou 3 (CAP) avec dispense d'épreuves (validation des acquis) Parcours aménagé selon résultats du positionnement et situation de handicap</p>

Dates	Septembre 2025 – Juin 2027 (Voir calendrier d’alternance)												
Lieu(x)	MFR Chargey-Lès-Gray 77 rue Nationale 70100 CHARGEY LES GRAY												
Coût par participant	<p>Coût de la formation (enseignements) : Le coût de la formation est pris en charge par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les employeurs du secteur privé : Prise en charge par OPCO selon barème défini par chaque branche - Pour les employeurs du secteur public : <ul style="list-style-type: none"> *Fonction publique territoriale : Prise en charge à 100% par le CNFPT (après demande d’accord préalable de financement) *Fonction publique d’Etat : Prise en charge à 100% par l’employeur <p>Possibilité de pension ou demi-pension à la MFR (En fonction du régime choisi, « ½ pensionnaire » ou « interne », l’apprenant devra s’acquitter des frais liés à l’hébergement et/ou la restauration, selon les tarifs ci-dessous :</p> <table border="1" data-bbox="408 1111 1505 1256"> <thead> <tr> <th colspan="3">TARIFS</th> </tr> <tr> <th>Classes</th> <th>Pension¹</th> <th>Demi-pension¹</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAPa 1</td> <td>1617 €</td> <td>567 €</td> </tr> <tr> <td>CAPa 2</td> <td>1587 €</td> <td>558 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>¹ Ce tarif ne comprend pas l’aide à l’hébergement de 6€ par nuitée et l’aide à la restauration de 3€ par repas des apprentis. Elle est versée par l’OPCO et sera reversée par la MFR sur le compte bancaire de l’apprenti courant janvier (pour le 1er semestre de l’année civile) et courant juillet (pour le 2ème semestre de l’année civile) sur la durée d’exécution du contrat. Cette aide est calculée en fonction de la présence de l’apprenti au CFA. (selon assiduité de l’apprenti). Les apprentis sous contrat dépendant du CNFPT, ou autre contrat ne prenant pas en charge les frais annexes, ne bénéficieront pas de l’aide.</p>	TARIFS			Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹	CAPa 1	1617 €	567 €	CAPa 2	1587 €	558 €
TARIFS													
Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹											
CAPa 1	1617 €	567 €											
CAPa 2	1587 €	558 €											
Responsable de l’action, Contact	<p>Responsable de l’action : Jérôme NICOLAS - BTSA Aménagements Paysagers / BTSA Gestion et Protection de la Nature / Formation pédagogique / Licence Pro Management des Associations et des Entreprises</p> <p>Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.chargey-les-gray@mfr.asso.fr 03 84 64 80 36 www.mfrchargey.fr</p>												
Formateurs, animateurs et intervenants	<p>Profils des formateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence LCE Anglais - Licence Mathématiques / Master 1 Modélisation Statistique - DEUG Arts Plastiques / Maîtrise Histoire médiévale - BTSA Productions végétales / BTSA Gestion et maîtrise de l’eau / Licence AES - Maîtrise Biologie des Organismes et des Populations - Master 2 Biologie Intégrative des Interactions Plantes Microorganismes et Environnement 												

	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise LEA anglais-espagnol / DESS Traduction spécialisée anglais-espagnol - BTS horticulture - Licence pro Sciences technologies santé, mention aménagements paysagers - BTSA Aménagements Paysagers / BTSA Gestion et Protection de la Nature / Formation pédagogique / Licence Pro Management des Associations et des Entreprises <p>Tous les permanents sont détenteurs de la qualification pédagogique (ou en cours d'obtention)</p> <p>Interventions extérieures Tailleur de pierre - Intervenant machinisme - Chefs d'entreprises paysagères – MSA – UNEP</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un responsable de classe assure le lien entre l'étudiant, sa famille et son maître d'apprentissage. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début de session et de bilan en fin de session. • Il assure aussi le suivi individualisé des devoirs d'alternance, du rapport et des différents travaux à réaliser par l'apprenant. • Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet d'activités de l'apprenant et des visites des formateurs sur les lieux de stage. • Suivi du présentisme en lien avec les employeurs • Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux familles des apprenants et aux apprenants
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Bilans hebdomadaires, semestriel et final Acquisition des compétences : Evaluations formatives, certificatives et terminales Enquêtes de satisfaction à « chaud » et à 3 mois *Taux de réussite au CAPa Jardinier Paysagiste : 100% (session juin 2022), 80% (session juin 2023), 100% (session juin 2024), 100% (session juin 2025)</p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Poursuite d'études : 75% des sortants de la session juin 2022, 60% des sortants de la session juin 2023, 50% des sortants de la session juin 2024, 67% des sortants de la session juin 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bac pro Aménagements Paysagers • Bac pro Productions Horticoles <p>Insertion professionnelle : 25% des sortants de la session juin 2022, 20% des sortants de la session juin 2023, 50% des sortants de la session juin 2024, 22% des sortants de la session juin 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrier paysagiste, agent communal... <p>Taux de rupture de contrats : 5.6% (2023/2024), 13% (2024/2025) Taux d'interruption en cours de formation apprentis : 5.6% (2023/2024), 22% (2024/2025)</p>

Numéro de fiche RNCP : RNCP38386 – Niveau 3

Date de publication de la fiche au Journal Officiel : 18/12/2023

Date de l'échéance de l'enregistrement : 31/12/2028

Certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

[RNCP38386 - CAPA - Jardinier-paysagiste \(francecompetences.fr\)](https://francecompetences.fr)

89%	Taux de satisfaction des apprentis	Réponses positives (cumul « satisfait » et « très satisfait » / ensemble des réponses aux 7 questions de l'enquête réalisée lors de la dernière semaine de formation
-----	------------------------------------	--